

Naviguer le système de justice en droit de la famille  
Ateliers pour les plaideurs sans avocat

# EST-CE QUE VOUS VOUS REPRÉSENTEZ SEUL EN MATIÈRE DE **droit de la famille?**

**Avez-vous besoin de renseignements sur  
les formulaires et la procédure?**

CONSIDÉREZ VOUS INSCRIRE À L'ATELIER SUIVANT:

SUJET DE L'ATELIER:

## Obtenir Son Propre Divorce

(En français)

**ANIMATRICE:** Jocelyn Leger Nowlan

**DATE:** le 30 Novembre, 2017 **HEURE:** 18h30 à 20h30

**ENDROIT:** Bibliothèque publique de Dieppe, 333 ave Acadie

Frais: 20\$ payable à l'avance. Les frais  
d'inscription incluent des guides pratiques,  
formulaires et de nombreuses ressources  
en droit de la famille

Faire le chèque payable à l'ordre de SPEIJ-NB (Ateliers),  
C.P. 6000, Fredericton, E3B 5H1



Pour s'inscrire: Téléphonnez au  
1-888-236-2444 ou complétez le  
formulaire d'inscription sur le site Web

[www.droitdelafamillenb.ca](http://www.droitdelafamillenb.ca)

(Préinscription est requise)

Naviguer le système de justice en droit de la famille est une initiative de :

L'aide financière pour ce projet provient de :



Service public d'éducation  
et d'information juridiques  
du Nouveau-Brunswick

*Aider le public à connaître la loi*

La Fondation pour l'avancement du droit au N.-B.

Ministère de la Justice du N.-B.

Ministère de la Justice du Canada

Pour plus de renseignements, contactez [info@droitdelafamillenb.ca](mailto:info@droitdelafamillenb.ca) ou téléphonez au 1-888-236-2444

(SPEIJ-NB est un organisme de bienfaisance enregistré qui a pour mission d'informer le public au sujet du droit. SPEIJ-NB bénéficie de l'aide financière et matérielle du ministère de la Justice du Canada, de la Fondation pour l'avancement du droit au Nouveau-Brunswick et du Cabinet du procureur général du Nouveau-Brunswick.)